

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 528

présenté par  
Mme Ménard

-----

**ARTICLE 18**

À la fin, substituer au montant :

« 26 400 000 000 € »

le montant :

« 23 400 000 000 € ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement d'appel.

Ces dernières années, la participation de la France au budget de l'Union européenne est à la hausse constante.

Si l'on peut comprendre que l'épidémie de Covid-19 a augmenté les dépenses de l'UE, c'est aussi le cas pour notre pays. Rappelons que notre déficit budgétaire est déjà à plus de 114 % de notre PIB et que cette situation est dangereuse pour la monnaie commune européenne : l'euro.

Cet amendement vise donc à interroger le montant de la participation de la France au budget de l'Union Européenne dans le but de l'abaisser un petit peu.